



# SECURITY COUNCIL

# CONSEIL DE SECURITE

## OFFICIAL RECORD

## PROCES-VERBAL OFFICIEL

FIRST YEAR

SECOND SERIES

PREMIERE ANNEE

SECONDE SERIE

### SIXTIETH MEETING

*Held at Lake Success, New York,  
on Wednesday, 4 September 1946, at 4 p.m.*

*President: Mr. O. LANGE (Poland).*

*Present:* The representatives of the following countries: Australia, Brazil, China, Egypt, France, Mexico, Netherlands, Poland, Soviet Union, United Kingdom, United States of America.

#### 34. Provisional agenda

1. Adoption of the agenda.
2. Telegram from the Minister of Foreign Affairs of the Ukrainian Soviet Socialist Republic to the Secretary-General, dated 24 August 1946 (document S/137).<sup>1</sup>
3. Statement by the representative of the Soviet Union at the fifty-seventh meeting of the Security Council (document S/144).<sup>2</sup>

#### 35. Adoption of the agenda

The PRESIDENT: On the second item, the telegram from the Minister of Foreign Affairs of the Ukrainian Soviet Socialist Republic, the members will remember that we had a long discussion and decided yesterday to adopt it on the agenda. Consequently, unless there is any objection, I shall consider the second item as adopted.

*The second item on the agenda was adopted.*

<sup>1</sup> See Supplement No. 5, Annex 8 of the Security Council Official Records, First Year, Second Series.

<sup>2</sup> See Supplement No. 5, Annex 9 of the Security Council Official Records, First Year, Second Series.

### SOIXANTIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,  
le mercredi 4 septembre 1946, à 16 heures*

*Président: M. O. LANGE (Pologne).*

*Présents:* Les représentants des pays suivants: Australie, Brésil, Chine, Egypte, France, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Union soviétique, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

#### 34. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Télégramme du Ministre des Affaires étrangères de la République socialiste soviétique d'Ukraine au Secrétaire général, en date du 24 août 1946 (document S/137).<sup>1</sup>
3. Déclaration faite par le représentant de l'Union soviétique, à la cinquante-septième séance du Conseil de sécurité (document S/144).<sup>2</sup>

#### 35. Adoption de l'ordre du jour

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Sur le deuxième point, le télégramme du Ministre des Affaires étrangères de la République socialiste soviétique d'Ukraine, les membres se souviendront que nous avons eu une longue discussion et que nous avons décidé hier de mettre ce point à l'ordre du jour. Par conséquent, à moins que quelqu'un ne s'y oppose, je considérerai le deuxième point comme adopté.

*Le deuxième point de l'ordre du jour est adopté.*

<sup>1</sup> Voir Supplément No 5, Annexe 8, des Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, Première Année, Seconde Série.

<sup>2</sup> Voir Supplément No 5, Annexe 9, des Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, Première Année, Seconde Série.

The PRESIDENT: We have before us the third item of the agenda. Now I understand from some of the representatives that they want to have a discussion on this point. In view of this, I propose that we postpone the point until we have exhausted discussion of the second item and just keep it on the provisional agenda.

Mr. GROMYKO (Soviet Union) (*translated from Russian*): A discussion on the second question absolutely must and will take place. Do I understand you rightly? In speaking of discussion you appear to have in mind the possibility of holding such a discussion during the debate on whether my statement should be placed on the agenda, but I have no data of any kind today that would enable me to conclude that anyone objects to the inclusion of this question in the agenda. Perhaps no one objects. In that case there is no need to delay the inclusion of the present question on the agenda, and it should be decided to place it on the agenda and to examine the substance of this question after having concluded consideration of the Greek question.

The PRESIDENT: I should like to ask whether there are any members of the Council who want to object or start a discussion on the third item.

Sir Alexander CADOGAN (United Kingdom): If the Council will proceed now to discuss whether the third item should be adopted on the agenda or not, it might give rise to a discussion, and that might tend to stand in the way of and delay the other questions that have already been adopted.

The PRESIDENT: I should like to avoid postponing the discussion of the merits of the second item and for this reason I propose to postpone the adoption of the third item because otherwise we might get involved in another discussion for several hours which would delay the discussion of the second item.

Therefore, unless there is any objection by this Council, I propose that we keep the third item on the provisional agenda as it is until our discussion of the second item is finished or until the Council decides to change this decision. Unless there is objection, I shall postpone discussion of the question of inclusion of the third item in the agenda.

### 36. Discussion of the Ukrainian complaint against Greece (continued)

The PRESIDENT: This telegram from the Ukrainian Soviet Socialist Republic to the Secretary-General deals with certain activities of the Government of Greece.

Article 31 of the Charter says the following:  
"Any Member of the United Nations which

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Nous avons devant nous le troisième point de l'ordre du jour. Or, certains des représentants me font savoir qu'ils désirent qu'une discussion s'ouvre sur ce point. Dans ces conditions, je propose que nous réservions ce point, jusqu'à ce que nous ayons épuisé la discussion du deuxième point, et que nous nous contentions de le maintenir à l'ordre du jour provisoire.

M. GROMYKO (Union soviétique) (*traduit du russe*): La discussion du deuxième point doit avoir lieu et aura lieu, sans aucun doute. Vous ai-je bien compris? Lorsque vous parlez de discussion, vous avez en vue apparemment l'éventualité d'un débat sur le point de savoir si ma déclaration doit être inscrite à l'ordre du jour. Mais, rien ne me permet aujourd'hui de conclure que l'on s'oppose à inscrire cette question à l'ordre du jour. S'il en est ainsi, il est inutile d'en retarder l'examen; il suffit de l'inscrire à l'ordre du jour et d'aborder l'étude du fond de la question, une fois que l'examen de la question grecque aura été terminé.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je voudrais demander s'il se trouve des Membres du Conseil qui veulent présenter des objections ou ouvrir une discussion sur le troisième point.

Sir Alexander CADOGAN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Si le Conseil discutait la question de savoir si le troisième point doit être porté à l'ordre du jour, une discussion pourrait s'élever et le résultat serait, peut-être, de gêner et de retarder les autres questions qui ont déjà été adoptées.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): J'aimerais éviter de repousser la discussion du deuxième point, et, pour cette raison, je propose de reporter l'adoption du troisième point, parce qu'autrement nous pourrions nous trouver entraînés dans une autre discussion qui durerait plusieurs heures et qui retarderait la discussion du deuxième point.

Par conséquent, à moins que le Conseil ne s'y oppose, je propose que nous gardions le troisième point à l'ordre du jour provisoire tel qu'il se présente, jusqu'à ce que la discussion du deuxième point soit terminée, ou jusqu'à ce que le Conseil prenne une autre décision. A moins que l'on ne s'y oppose, je vais repousser la discussion au sujet de l'inscription du troisième point à l'ordre du jour.

### 36. Discussion de la plainte de l'Ukraine contre la Grèce (suite)

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Le télégramme du Ministre des Affaires étrangères de la République socialiste soviétique d'Ukraine au Secrétaire général se rapport à certains agissements du Gouvernement grec.

L'Article 31 de la Charte est le suivant:  
"Tout Membre de l'Organisation, qui n'est

is not a member of the Security Council may participate, without vote, in the discussion of any question brought before the Security Council wherever the latter considers that the interests of that Member are specially affected."

Therefore, unless there is objection, I shall ask the representatives of the Ukrainian Soviet Socialist Republic and of Greece to come to the table. There is no objection.

*(The representative of the Ukrainian Soviet Socialist Republic, and the representative of Greece, took their seats at the table.)*

Mr. MANUILSKY (Ukrainian Soviet Socialist Republic) *(translated from Russian)*: Before proceeding to the substance of the question I wish to make some remarks of a preliminary character.

The representative of the Ukrainian Soviet Socialist Republic has met with the reproach here that his statement is not written in such a way as to please even the representatives of the governments whose activities are criticized in that statement. But we did not set ourselves such a task, and could not do so: criticism is always unpleasant to those against whom it is directed. It has been said that the Ukrainian statement is not quite in accordance with established diplomatic form. It is known from history, however, that one of the first diplomats of the United States, Benjamin Franklin, also heard reproaches for that from people who desired to protect themselves behind formal technicalities from the truth which was unpleasant to them. It is impossible to agree with a form of conventional etiquette, which is at variance with the common sense of millions of people.

To us Soviet people it seems strange, for example, when one of the parties at the diplomatic table, in removing his neighbour's ash-tray, begs a thousand pardons, whilst at the same time he is trying to shift the frontiers of a foreign country, let us say for example those of Albania, by hundreds of kilometres, not only without apologizing, but into the bargain provoking frontier incidents and shouting about a state of war with Albania. They frequently express regret when they barely graze the foot of a neighbour at table, but at the same time they imprison and exile republicans, physically destroy democrats in Greece, and not only fail to apologize but even get angry when they are criticized for it. They thank a neighbour for a match when lighting a cigar, but at the same time they take the petroleum and raw material, let us say, from Indonesia for example, and not only do they not thank Indonesia, but they express dissatisfaction with Indonesia's resistance.

As you see, there are various conceptions about relations between governments, nations and persons.

The United Kingdom representative advised the Ukrainian delegation even before it made its address to observe moderation in its utterances.

pas membre du Conseil de sécurité, peut participer, sans droit de vote, à la discussion de toute question soumise au Conseil de sécurité, chaque fois que celui-ci estime que les intérêts de ce Membre sont particulièrement affectés."

Par conséquent, à moins qu'il y ait des objections, je vais demander aux représentants de la République socialiste soviétique d'Ukraine et de la Grèce de prendre place à la table du Conseil. Il n'y a pas d'objections.

*(Le représentant de la République socialiste soviétique d'Ukraine et le représentant de la Grèce prennent place à la table du Conseil.)*

M. MANUILSKY (République socialiste soviétique d'Ukraine) *(traduit du russe)*: Avant d'aborder la question de fond, je voudrais faire quelques observations préliminaires.

On a reproché au représentant de la République socialiste soviétique d'Ukraine de ne pas avoir rédigé sa déclaration d'une façon qui puisse plaire aux représentants mêmes des Etats dont elle critique les actions. Mais telle n'est pas et ne peut pas être notre tâche. La critique déplaît toujours à ceux qu'elle vise. On a dit que la déclaration ukrainienne ne correspondait pas entièrement aux usages diplomatiques. Mais l'histoire nous apprend qu'un des premiers diplomates des Etats-Unis d'Amérique, Benjamin Franklin, a subi lui aussi les mêmes reproches de la part de ceux qui invoquaient les arguments de forme pour se soustraire à une vérité désagréable. On ne peut tenir compte des formes conventionnelles de l'étiquette, lorsqu'elles sont en désaccord avec le bon sens qui est l'apanage de millions d'hommes.

Il nous semble étrange, à nous autres citoyens soviétiques, qu'autour d'une table diplomatique, un représentant coupable de déplacer un cendrier ait à présenter mille excuses à son voisin, tandis qu'en s'efforçant de déplacer de plusieurs centaines de kilomètres les frontières d'un pays, par exemple celles de l'Albanie, il n'ait nullement à s'excuser, mais puisse, tout au contraire, organiser des incidents de frontière et tempêter en invoquant l'état de guerre avec l'Albanie. On ne manque pas d'exprimer des regrets lorsqu'on effleure sous la table le pied de son voisin; et cependant on emprisonne les républicains, on les déporte dans les îles, on extermine les démocrates en Grèce, et l'on n'en n'exprime aucun regret, et même on se fâche lorsqu'on est critiqué. On remercie le voisin lorsqu'il vous passe du feu pour allumer votre cigare, mais en même temps on s'empare, par exemple, du pétrole et des matières premières, appartenant à l'Indonésie, et non seulement on ne remercie pas ce pays, mais on s'irrite de sa résistance.

Comme vous le voyez, il y a plus d'une façon de comprendre les relations entre Etats, entre nations et entre individus.

Le représentant de la Grande-Bretagne a conseillé à la délégation de l'Ukraine, avant même qu'elle n'intervienne, de mesurer ses expressions.

The Ukrainian delegation is always moderate in its utterances, but it demands that the Greek monarchists be moderate in their actions. It is possible to speak of monstrous facts in the most moderate language but this language will nevertheless offend those who are guilty of them.

If, let us say, Chief of Staff Colonel Frankiadakis of the Second Army Corps in Greece, operating as a punitive detachment in Thessaly, issues order No. 1496 (I should like the representative of the Netherlands, who asks us for documents, to hear me properly) proposing to arrest families as hostages and burn down the villages of people dissatisfied with the present regime in Greece, however mild the form in which that fact is presented, it remains a savage manifestation of monarchist madness, reminiscent of the acts of the Hitlerites in the occupied countries.

The representative of the Netherlands, speaking at the meeting on 3 September after the representative of the Soviet Union, stated that Mr. Gromyko's speech had not convinced him as there were no documents in it. Let us consider a further document, secret order No. AP-168 from the Governor-General of Eastern Macedonia, General Melisinos, from which it is plain that the Greek extreme monarchists in collaboration with the British authorities are forming monarchist bands and are terrorizing the local population. Here is the text of this order:

"The fourth British Indian division, desiring to improve order in Macedonia, has decided to issue arms to trustworthy peasants to the extent of not more than six peasants per village. These peasants will be chosen by the elders, the British military authorities and the gendarmerie. Lists of villages which are to be issued with arms will be announced by the prefects jointly with the local British and gendarmerie authorities."

This document is, of course, unpleasant to those who are responsible for the activity of these groups, but there is no getting away from it. Let us take yet another document. It is well known that in Thessaly the armed monarchist group of Surlas, that professional killer who has the lives of dozens of murdered democrats on his conscience, is operating. Attached to this monarchist group in the capacity of political adviser is the British officer George, who kidnapped the prominent Greek journalist Vidalis from a train and shot him after torture.

Mr. van Kleffens has asked for photographs. I submit for his attention a photograph portraying these hunters of men. You will agree that whatever fine diplomatic language we were to employ, the document could not but annoy those whom it concerns.

I will now pass to the substance of the question. The question of the situation which has arisen in Greece is not being discussed for the first time by the Security Council. As early as February of this year the Soviet delegation submitted to the Security Council extensive ma-

La délégation ukrainienne est toujours modérée dans ses expressions, mais elle exige que les monarchistes grecs soient modérés dans leurs actes. Les faits les plus monstrueux peuvent être discutés dans les termes les plus mesurés, mais ils n'en irritent pas moins les coupables.

Si par exemple en Grèce, le Colonel Frankiadakis, chef d'état-major du 2ème corps d'armée, chargé de la répression en Thessalie, émet l'ordre No. 1496, (j'aimerais que le représentant des Pays-Bas, qui nous a demandé des documents, écoute bien) ordre qui tend à faire arrêter comme otages les familles des gens mécontents du régime grec actuel et à incendier leurs villages, on a beau citer ce fait dans les termes les plus mesurés, il n'en reste pas moins que l'arbitraire monarchiste se manifeste de la façon la plus brutale et rappelle la conduite des hitlériens en pays occupés.

Le représentant des Pays-Bas, qui avait pris la parole à la séance du 3 septembre après l'intervention du représentant de l'Union soviétique, a déclaré que le discours de M. Gromyko ne l'avait pas convaincu, parce qu'il n'était pas appuyé par des documents. Citons donc encore un document: l'ordre secret no. A.P.-168 du gouverneur de la Macédoine orientale, le général Melisinos; il en appert que les monarchistes grecs extrémistes, avec l'appui des autorités anglaises, organisent des bandes monarchistes qui terrorisent la population locale.

Voici le texte de cet ordre: "La quatrième division anglo-hindoue, dans l'intérêt du rétablissement de l'ordre en Macédoine, a décidé de fournir des armes aux paysans dignes de confiance, à raison de six paysans au maximum par village. Ces paysans seront choisis par les maires, par les autorités militaires anglaises et par les gendarmes. Les listes des villages où l'on devrait distribuer des armes seront communiquées par les préfets, de concert avec les autorités anglaises locales et la gendarmerie."

Bien entendu, ce document ne fait pas plaisir à ceux qui sont responsables de l'activité de ces groupes. Mais nous n'y pouvons rien. Voyons un autre document. On sait qu'en Thessalie opère le détachement monarchiste de l'assassin professionnel Sourlas, qui a à son actif le meurtre de dizaines de démocrates. Auprès de ce détachement monarchiste se trouve à titre de conseiller politique l'officier anglais George, qui a enlevé dans un train, torturé et fait fusiller le journaliste grec bien connu Vidalis.

M. van Kleffens exigeait des photos. Je soumetts à son attention une photographie qui représente ces chasseurs d'hommes. Vous admettez que quelles que soient les subtilités du langage diplomatique dont on se sert, ce document ne peut qu'irriter ceux qu'il concerne.

J'en viens à la question de fond. Ce n'est pas la première fois que le Conseil de sécurité examine la situation qui s'est créée en Grèce. En février 1946, la délégation soviétique avait déjà présenté au Conseil une documentation abondante, fondée sur des documents, des faits, des

terial based on documents and facts, statements by prominent politicians both in Greece and Great Britain regarding the terror prevailing in Greece against the democratic forces of the Greek people.

The Soviet delegation pointed out then that the elections being prepared, under these conditions of terror, by extreme monarchist elements in Greece on 31 March 1946 could not be a manifestation of the will of the Greek people, but a falsification of that will and those elections would inevitably bring in their trail internal civil war and would greatly strain the relations between Greece and other Balkan governments. The Soviet delegation particularly insisted that the terrorist policy of the extremist Greek monarchists with regard to the Greek democratic parties must inevitably develop into aggressive activities against other peoples.

It is a well-known fact that all reactionary regimes preparing external aggressions against other peace-loving nations have adopted such methods. At first the reactionary governments and reactionary forces oppressed their own people, after which they proceeded to aggressive acts against other nations. The Soviet delegation foretold that the aggressive monarchist elements, utilizing the presence of British troops in Greece for the purpose of internal strife against EAM and other democratic parties and unions, would thereby be aided in the implementation of their aggressive intentions towards their neighbours.

At the time we were told that the Soviet delegation was overstating the case, that foreign observers would see that the elections were properly conducted, that there would be peace in Greece after the elections, and that only after the pacification of Greece would a plebiscite on the form of government in Greece take place, but this would not take place earlier than 1948.

Mr. Bevin promised further that as soon as the elections had taken place and circumstances permitted, the British Government would withdraw its troops from Greece. That was what he stated on 4 February at the meeting of the Security Council, and what he stated in the House of Commons on 27 March 1946. A similar statement was made by Mr. Attlee in the House of Commons on 4 March 1946. All this is contained in statements, most important documents for our discussion. Finally, Mr. Bevin said on 4 February 1946 that he would be ready to use all his influence with the Greek Government to put an end to the frontier incidents.

Seven months have passed since February 1946. The promises made have not been fulfilled. The position of Greece today is worse than it was in February 1946. The promised pacification in Greece has not come about. It was not Mr. Bevin who proved to be right but Mr. Sophoulis, who conducted the elections of 31 March 1946 and who foresaw then that the result of these falsified elections in Greece would be the intensification of civil war, and of the terroristic activities of the extremist monarchist elements,

déclarations émanant de personnalités politiques marquantes, tant grecques que britanniques, témoignant de la terreur qui sévit en Grèce et qui est dirigée contre les forces démocratiques du peuple grec.

La délégation soviétique avait également indiqué que les élections que préparaient dans ces conditions de terreur, pour le 31 mars 1946, les éléments monarchistes extrémistes, ne pouvaient exprimer la volonté du peuple grec, mais qu'au contraire, elles la falsifiaient; et que d'autre part, elles entraîneraient nécessairement la guerre civile et rendraient extrêmement tendues les relations entre la Grèce et les autres Etats balkaniques. La délégation soviétique insistait tout particulièrement sur les conséquences extérieures de la politique de terreur que les monarchistes extrémistes poursuivaient contre les partis démocratiques grecs, et qui devait nécessairement se traduire par des actes d'agression contre les autres peuples.

On sait bien que telle est la méthode suivie par tous les régimes réactionnaires qui se préparaient à attaquer les peuples pacifiques. Les gouvernements réactionnaires et les forces de la réaction commencent par opprimer leur propre peuple, avant de passer aux actes d'agression contre les autres nations. La délégation soviétique avait fait observer qu'en exploitant la présence des troupes anglaises en Grèce en vue de la lutte intérieure contre l'EAM et les autres partis et associations démocratiques, les éléments monarchistes préparaient le terrain pour la réalisation de leurs plans d'agression contre leurs voisins.

On nous répondait alors que la délégation soviétique voyait les choses en noir, que des observateurs étrangers veilleraient à la régularité des élections, qu'après les élections, les esprits se calmeraient en Grèce, et que ce n'est qu'après cet apaisement, mais pas avant 1948, qu'on procéderait au plébiscite portant sur la question du régime en Grèce.

En outre, M. Bevin a promis que le Gouvernement britannique retirerait ses troupes aussitôt après les élections et dès que les conditions le permettraient. C'est ce qu'il a dit le 4 février à la séance du Conseil de sécurité, et c'est ce qu'il a déclaré à la Chambre des Communes le 27 mars 1946. M. Attlee a fait une déclaration analogue à la Chambre des Communes le 4 mars 1946. Toutes ces déclarations constituent des documents de la plus grande importance pour nos débats. Enfin, M. Bevin a dit le 4 février 1946 qu'il était prêt à user de toute son influence auprès du Gouvernement grec pour que l'on mît fin aux incidents de frontière.

Sept mois se sont écoulés depuis février 1946. Les promesses n'ont pas été tenues. La situation en Grèce est aujourd'hui plus grave qu'en février 1946. L'apaisement qu'on nous promettait ne s'est pas produit. Ce n'est pas M. Bevin qui a eu raison, mais bien M. Sophoulis. Celui-ci n'avait pas manqué de prévoir, lorsqu'il organisait les élections du 31 mars 1946, que les truquages électoraux en Grèce auraient pour effet d'aggraver la guerre civile, de provoquer une recrudescence de terrorisme de la part des

and the further liquidation of democratic organizations in Greece. The Former Minister of Foreign Affairs of Greece, Mr. Sophianopoulos, whom we all know here, also turned out to be right when he spoke in the same vein on 26 March 1946. Prime Minister, General Piastiras also turned out to be right when, on 13 May 1946, in criticizing the falsified elections of 31 March he stated: "The falsified plebiscite will be a constant wound in the heart of Greece. I believe that a real plebiscite would end in a democratic victory."

All democratic parties in Greece, not only those united in the EAM but also the very moderate ones, the Agrarian party, the Radical-Democratic Party, the Democratic Union, the Left-Wing Democratic Party, National Democratic Union, the Democratic Federation, etc., were all agreed that if the plebiscite occurred soon after the elections of 31 March, Greece would approach a condition where no kind of free expression of the people's will would be possible.

And, actually, immediately after the elections of 31 March the Greek Government proceeded to what is called in Greece the "monarchisation" of the country. A purge of the government organizations and the army from republican elements and their replacement by monarchist elements was begun. Who conducted this purge? People who had collaborated with the Germans, of the ilk of General Ventiris and Spiliotopoulos who, in the month of May, dismissed from the army eighty generals and more than one hundred colonels, replacing them with extremist monarchists, as was stated by ex-Minister of War Manetas. The same action was taken in civil administrations. Such a wave of terror surged across the whole country that it even surpassed the terroristic measures whereby the elections of 31 March 1946 were effected.

The representative of the Soviet Union has made public here the numbers of democrats and republicans murdered, maimed and tortured by the Greek monarchists. Yes, these figures are known to the entire world. In spite of all obstacles, information as to the methods whereby the present Greek Government prepared the plebiscite has penetrated into the world press. Everybody knows about them except those who were not interested in the truth being published, at least not before 1 September, the day of the plebiscite.

It may seem wild, but it is a fact that a month before the plebiscite in Greece was held, the trade unions were dissolved, dissolved at a time when all democratic governments of the world were acknowledging or were being obliged to acknowledge the considerable part which the trade unions played in the war and which they are still playing in the recovery of the world from the wounds inflicted by the war. They were dissolved at a time when the United Nations General Assembly is bringing them into the Economic and Social Council. At this time there is

éléments monarchistes extrémistes et de détruire peu à peu les institutions démocratiques grecques. L'ancien Ministre des Affaires étrangères de Grèce, M. Sophianopoulos, que nous connaissons tous, a eu raison lorsqu'il s'est exprimé dans le même sens le 26 mars 1946. Enfin, l'ancien Premier Ministre, le général Piastiras, a eu raison lui aussi, en déclarant le 13 mai 1946 l'élection falsifiée du 31 mars, et en déclarant: "Le plebiscite falsifié constituera une plaie permanente pour la Grèce. Je suis persuadé qu'un plebiscite honnête se serait terminé par une victoire démocratique."

Tous les partis démocratiques de la Grèce, non pas seulement ceux qui sont membres de l'EAM, mais aussi les autres, les plus modérés, tels que le parti agraire, le parti des démocrates radicaux, l'union démocratique, le parti démocratique de gauche, l'union de la démocratie populaire, la fédération démocratique, etc., estimaient unanimement qu'un plebiscite qui aurait lieu peu de temps après les élections du 31 mars, se ferait dans des conditions telles qu'aucune expression libre de la volonté populaire ne serait possible.

En effet, dès après les élections du 31 mars, le Gouvernement grec a entrepris ce qu'on appelle en Grèce la "monarchisation" du pays. On a commencé à épurer les institutions de l'Etat ainsi que l'armée, en écartant les éléments républicains et en les remplaçant par les monarchistes les plus actifs. Qui a dirigé cette épuration? Des hommes qui avaient collaboré avec les Allemands, tels que les généraux Ventiris et Spiliotopoulos, qui ont limogé en mai quatre-vingts généraux et plus de cent colonels, et les ont remplacés par des monarchistes extrémistes, ainsi que l'a déclaré l'ancien Ministre de la Guerre Manetas. On a procédé de même à l'égard des institutions civiles. Une vague de terreur a submergé tout le pays et a dépassé en intensité les mesures terroristes qui avaient accompagné les élections du 31 mars 1946.

Le représentant de l'Union soviétique a communiqué ici des chiffres se rapportant aux démocrates et républicains tués, estropiés et martyrisés par les monarchistes grecs. Ces chiffres sont connus du monde entier. Malgré tous les obstacles, la presse internationale a eu connaissance des méthodes par lesquelles le Gouvernement grec actuel préparait le plebiscite. Tout le monde en a eu connaissance, sauf ceux qui ne tenaient pas à ce que la vérité fût proclamée, du moins pas avant le 1er septembre, date du plebiscite.

Il est à peine croyable, mais il n'en est pas moins vrai, qu'on a dissous les syndicats un mois avant le plebiscite grec, au moment où les gouvernements démocratiques du monde entier reconnaissent ou se voyaient contraints de reconnaître le rôle que les syndicats avaient joué pendant la guerre et qu'ils seraient appelés à jouer encore dans le relèvement d'un monde ravagé par les hostilités. Ces syndicats ont été dissous à l'heure même où l'Assemblée générale des Nations Unies les invitait au Conseil économique et social. A ce moment-là, il s'est trouvé

one country which is liquidating the trade unions, Greece, and she is liquidating them with that hackneyed routine which, before the war, was current only in the fascist countries. Before me is a statement submitted to the General Committee of the Peace Conference by the World Federation of Trade Unions which has sixty million members, protesting against the activities of the Greek Government which have shocked labour people all over the world.

It is possible to dismiss this document, or to shelve it, but in world public opinion this document will remain as a serious warning to the Greek Government which rejected the challenge of millions of organized labour people.

We may be told that the dissolution of the Greek trade unions is an internal affair of Greece. Well, is not labour legislation also an internal affair of Greece? However, that did not prevent the British economic adviser in Greece, Mr. William Bourne, for example, from sending on 9 April to the Minister of National Economy, Alexandris, a memorandum directed against the labour legislation which allegedly affected the development of the mining industry in Greece. I ask you is there any consistency and any political logic here?

I would like to refer to the testimony of trustworthy and impartial people, persons having a realistic outlook on life. Three British Members of Parliament, Leslie Solley, Stanley Tiffany and Norman Dodd went to Greece in May and June and spent three weeks there; after their return on 17 June they stated publicly in Paris in the document, which has perhaps been submitted to you all, that Greece is already a 90 per cent fascist country, that there cannot be any talk of any free elections in Greece, that even according to the official data of the present Greek Government at the last elections in Greece before the referendum, only 50 per cent of the electorate voted, and that all democratic parties assert that the lists of voters were falsified.

It is also necessary to mention the significance of punitive expeditions in the system of preparation for the forged plebiscite. Punitive expeditions have been operating throughout 1946. They were an integral part of measures for what is called the "pacification" of Greece. Primarily, however, they were directed against the national minorities, including the Slavs in Greece. As an example, in thirteen village districts of Florina and Aminteu alone, out of 8,500 Slavs 3,400 persons were maimed and seriously wounded and 550 men were arrested.

Particularly active in the Florina district was a gendarmerie lieutenant Deligianis, who had served in the German S.S. and on whose orders houses inhabited by Slavs were burned. I appeal to you, to consider for a minute that people belonging to the Anglo-Saxon race and forming a minority somewhere in some State or territory were subjected to similar treatment, would you acknowledge the right of Great Britain to defend

un pays, la Grèce, pour abolir les syndicats, pour les abolir par des méthodes qui, avant la guerre, n'étaient en vigueur que dans les pays fascistes. J'ai sous les yeux la déclaration présentée au bureau de la Conférence de la Paix par la Fédération mondiale des Syndicats, qui compte soixante millions de membres. C'est une protestation contre les actes du Gouvernement grec, actes qui ont soulevé l'émotion des travailleurs du monde entier.

Certes, on pourrait écarter ce document et ne pas en tenir compte; mais pour l'opinion internationale, il n'en constituera pas moins un avertissement sérieux au Gouvernement grec qui défie des millions de travailleurs organisés.

On peut nous dire que la dissolution des syndicats grecs est une question de politique intérieure. Mais la législation ouvrière ne constitue-t-elle pas, elle aussi, une affaire intérieure grecque? Cela n'a pas empêché le conseiller économique anglais en Grèce, M. William Bourne, d'envoyer, le 9 avril, au Ministre de l'Economie nationale Alexandris, des conclusions défavorables à la législation ouvrière, qui, selon lui, entrave le développement de l'industrie minière en Grèce. Je vous le demande: est-ce là une ligne de conduite conséquente et logique?

Je vais maintenant citer le témoignage de gens impartiaux et dignes de confiance, de gens au courant des réalités de la vie. Trois députés britanniques, MM. Leslie Solley, Stanley Tiffany et Norman Dodd, sont allés en Grèce en mai et juin et y sont restés trois semaines; à leur retour, le 17 juin, ils ont fait à Paris une déclaration publique, dont on peut mettre le texte à votre disposition; ils ont dit que la Grèce constituait déjà un pays 90 pour cent fasciste, où il ne pouvait être question d'élections libres; que même à s'en tenir aux données officielles du Gouvernement grec actuel, 50 pour cent seulement des électeurs ont participé aux élections qui avaient précédé le referendum; enfin, que d'après les affirmations de tous les partis démocratiques, les listes électorales avaient été falsifiées.

D'autre part, il y a lieu de relever le rôle qu'ont joué, dans la préparation de ce plébiscite falsifié, les expéditions de représailles. Ces expéditions ont eu lieu pendant toute l'année. Elles faisaient partie intégrante des mesures visant à assurer la prétendue "pacification" de la Grèce. Mais, avant tout, elles étaient dirigées contre les minorités nationales, y compris les Slaves de Grèce. C'est ainsi que, dans treize villages des seules régions de Florina et d'Amintéou, sur une population de 8.500 Slaves, 3.400 ont été mutilés ou grièvement blessés, et 550 arrêtés.

Dans la région de Florina, le lieutenant de gendarmerie Deligianis, qui avait servi dans un bataillon de sécurité allemand, s'est tout particulièrement signalé par sa férocité; c'est sur ses ordres que les maisons habitées par des Slaves ont été brûlées. Je vous prie d'imaginer un instant que, quelque part dans le monde, des Anglo-Saxons qui constitueraient une minorité à l'intérieur d'un Etat ou d'un territoire soient sou-

its racial brethren or would you declare such defence to be political propaganda, as some members of the Security Council have done in regard to the statement by the Government of the Ukraine.

However, the practice of sending punitive expeditions was particularly intensified for some weeks before the plebiscite. Let us take as an example the eastern part of Macedonia where the Macedonian population is most densely concentrated. Punitive detachments penetrated into the area of Bermon round the towns of Naoussa, Vern, Edessa and Yanitsa. Whole villages were set on fire and the population was driven out. Terrorist groups killed people without any kind of trial and inquiry. Measures of repression were extended to women and old people. Thus in the outlying villages of the town of Naoussa forty women were seized and subjected to such cruel treatment that two of them lost their reason. If the names of the persons who have suffered thus are required we can supply all these names.

The newspaper *Vradini* is a rightist newspaper which does not sympathise with the democrats, but on 3 August that paper, in describing the punitive expedition of the 9th division in the area of Olympia, wrote that the "Minister of Public Order and a British officer, the assistant to the Head of the British mission, are supervising the operations." The representative of the Netherlands may say that this newspaper report is not a document. Well, would the statement of the assistant to the Head of the British mission in Greece be a document? Such a document is available. It is published in the same paper *Vradini* on 6 August 1946, as a statement by the assistant to the Head of the Military mission to Greece. At the same time a photograph of this officer supervising the progress of the punitive expedition was supplied and I have it here.

On the very eve of the plebiscite, the Minister of the Interior Spiro Théotonis announced on 31 August that he had secured a powerful pre-election victory in northern Greece, having destroyed about 200 Republicans by bringing infantry and artillery into action against them.

It is known, according to official data, that on Sunday, 1 September alone, on the day of the so-called plebiscite, 250 persons were killed.

If the protectors of the present Greek Government are satisfied with that and consider that such methods of conducting a plebiscite are normal, that is their affair. World public opinion can only consider, however, that such methods of conducting the plebiscite compromise the very idea of a national plebiscite and are a flagrant violation of the fundamental principles of democracy. Such plebiscites were conducted formerly before the war by some reactionary governments and are known to have left painful memories behind them. As a result of our common victory, the victory of the United Nations,

mis à un tel traitement; reconnaîtrait-on à la Grande-Bretagne le droit de défendre des gens de même origine ethnique que les Anglais, ou bien dirait-on qu'une telle protection n'est qu'un moyen de propagande politique, comme l'ont dit certains membres du Conseil de sécurité à propos de la déclaration du Gouvernement de l'Ukraine?

C'est pendant les dernières semaines qui ont précédé le plébiscite que les expéditions de représailles ont été particulièrement fréquentes. Citons, à titre d'exemple, la partie orientale de la Macédoine, où la population macédonienne est des plus denses. Les détachements chargés de la répression ont fait irruption dans le district de Bermon, aux environs des villes de Naoussa, de Verna, d'Edessa et de Yanitsa. Des villages entiers ont été incendiés, et leur population a été expulsée. Des groupes de terroristes massacraient les gens, sans procès ni jugement. Les mesures de répression s'étendaient aux femmes et aux vieillards. Ainsi, dans les villages des environs de Naoussa, on a saisi quarante femmes et on leur a fait subir un traitement si brutal que deux d'entre elles sont devenues folles. S'il vous faut les noms des victimes, nous les fournirons.

Le journal *Vradini* est un journal de droite, qui n'a pas de sympathie pour les démocrates. Pourtant, le 3 août, rendant compte de l'expédition de représailles entreprise par la 9ème division dans le district de l'Olympe, ce journal écrivait: "le Ministre de la Sécurité publique et un officier anglais, chef-adjoint de la Mission anglaise, surveillent la conduite de l'opération." Le représentant des Pays-Bas pourrait dire qu'un communiqué de presse ne constitue pas un document. Est-ce qu'une déclaration du chef-adjoint de la Mission anglaise en Grèce en constituerait un? Or, cette déclaration existe. Elle a été publiée le 6 août dans ce même journal *Vradini* et elle est en effet du chef-adjoint de la Mission militaire en Grèce. En même temps, le journal publiait la photo de cet officier qui surveillait l'expédition. J'en ai une ici même.

Le 31 août, veille du plébiscite, le Ministre de l'Intérieur Spiro Théotonis avait annoncé au monde que juste avant le vote, il avait obtenu une grande victoire dans le nord de la Grèce en anéantissant près de 200 républicains, contre lesquels il avait fait donner de l'infanterie et de l'artillerie.

On sait que dans la seule journée du dimanche 1er septembre, jour du prétendu plébiscite, 250 personnes ont été tuées, toujours d'après les statistiques officielles.

Si cela satisfait les protecteurs du Gouvernement grec actuel, et s'ils estiment que cette façon de procéder à un plébiscite est normale, c'est eux que cela regarde. Mais l'opinion mondiale ne peut manquer de conclure que de telles méthodes compromettent l'idée même de plébiscite et constituent une violation brutale des principes fondamentaux de la démocratie. Des plébiscites de ce genre ont été organisés avant la guerre par certains gouvernements réactionnaires; on sait qu'ils ont laissé un souvenir extrêmement pénible. Mais notre victoire commune, la victoire des Nations Unies, a eu pour



however, we have got rid of these regimes and practices. Nobody today has any justification for reviving these methods which are condemned by the nations. It is not to return to these regimes and to the practice of such plebiscites that we and the other nations have fought.

Is it possible to speak of a free plebiscite when special courts-martial are operating in the country, the statute regarding which, as adopted by the Greek Parliament on 18 July 1946, is copied exactly from those special tribunals, which were formed in Italy for fighting the anti-fascist movement? I think that this document also ought to be brought forward here and taken into consideration by all members of the Security Council. Every unprejudiced person understands that only a government which is not based on the support of the people is obliged to have recourse to the adoption of such extreme measures as the formation of special tribunals. And however improbable it may seem, the fact remains that these special tribunals are judging not those people who in the dark days of the German-Italian occupation of Greece collaborated with the enemy and helped him to establish his dominion over the courageous Greek people, but those who, at that time either participated in the resistance movement or took to the mountains and conducted an unrelenting struggle against the usurpers of Greek territory, and thereby helped the mission of liberation of the Allied armies. Furthermore, these special tribunals which are today judging the people of the resistance, the Greek democrats, include none other than those judges who fulfilled the same functions for the German-Italian occupants and themselves collaborated with the latter and punished those Greek patriots who did not reconcile themselves to the enslavement of their fellow-countrymen.

There may be submitted only two facts reflecting with crystal-like clarity the real nature of the regime existing in Greece. On 22 July 1946, in the town of Edessa, a woman teacher, Irene Jini, was condemned to death and duly executed. Who was this Irene Jini? A German spy perhaps? Perhaps like Ralis, Cholyakoglu and Logotetopoulos, all three former Prime Ministers of quisling governments during the German occupation, she collaborated together with them? No, Irene Jini was one of the heroines of the Greek popular resistance. She was executed, but Ralis, Cholyakoglu and Logotetopoulos, members of the same party as the present Prime Minister in the Greek Government, are alive.

Almost simultaneously with the execution of Irene Jini, a Greek court exonerated from all responsibility Theodore Turkovasilis, a former bank director during the German occupation, who wrote to General von Altenburg at the end of 1941: "I am a tried and tested friend of the glorious German nation. I was deported and imprisoned before the arrival of the German forces in Athens because of my feelings towards Germany and my admiration of her incompara-

effet de nous débarrasser de ces régimes et de ces pratiques. On ne saurait aujourd'hui invoquer d'excuses pour ressusciter ces méthodes condamnées par les peuples. Ce n'est pas pour cela que nous avons combattu, que les peuples ont combattu; ce n'est pas pour revenir à ces régimes et à de semblables pratiques.

Peut-on parler de plébiscite libre dans un pays où fonctionnent des tribunaux militaires extraordinaires, dont le mandat et la procédure, adoptés par le Parlement grec le 18 juillet 1946, sont calqués sur ceux des tribunaux extraordinaires qui avaient été créés en Italie pour combattre le mouvement antifasciste? J'estime que le document relatif à ces tribunaux devrait lui aussi figurer à notre dossier et que tous les membres du Conseil de sécurité devraient en prendre connaissance. Tout homme sans parti-pris comprend que seul un gouvernement qui ne s'appuie pas sur le peuple se voit contraint de recourir à des mesures d'exception telle que la création de tribunaux extraordinaires. Si invraisemblable que cela puisse paraître, le fait est que ces tribunaux jugent, non pas les individus qui, aux jours tragiques de l'occupation italo-allemande en Grèce, collaboraient avec l'ennemi et l'aidaient à établir sa domination sur l'héroïque peuple grec, mais bien les personnes qui faisaient alors partie du mouvement de résistance, ou qui se réfugiaient dans les montagnes, luttèrent opiniâtement contre l'envahisseur et contribuaient ainsi à la mission libératrice des armées alliées. De plus, dans ces tribunaux spéciaux qui font le procès des hommes de la résistance, c'est-à-dire le procès des démocrates grecs, on peut trouver un bon nombre de juges qui remplissaient les mêmes fonctions auprès des autorités italo-allemandes, qui collaboraient avec elles et punissaient les patriotes grecs coupables de ne pas accepter la domination étrangère.

Il suffit de citer deux faits qui illustrent avec une clarté cristalline les réalités du régime qui existe en Grèce. Le 22 juillet 1946, dans la ville d'Edessa, on a condamné à mort et exécuté l'institutrice Irène Djini. Qui était-elle? Peut-être une espionne allemande? Peut-être, comme Ralis, Tcholiakoglou et Logothétopoulos, les trois ex-Premiers Ministres des Gouvernements quisling sous l'occupation allemande, collaborait-elle avec l'ennemi? Non, Irène Djini est l'une des héroïnes de la résistance grecque, et on l'a exécutée, mais Ralis, Tcholiakoglou et Logothétopoulos, qui appartiennent au même parti que le Premier Ministre du Gouvernement grec actuel, sont vivants.

Tandis qu'ils faisaient exécuter Irène Djini, les tribunaux grecs dégageaient de toute responsabilité Théodore Tourkovasilis, ancien directeur de banque sous les Allemands, celui-là même qui, vers la fin de 1941, écrivait au général von Altenburg: "Je suis un ami éprouvé de la noble nation allemande. J'ai été déporté et emprisonné avant l'arrivée des troupes allemandes à Athènes, à cause de mes sympathies pro-allemandes et de mon admiration pour l'incom-

ble Führer, Adolf Hitler." I will cut this letter short in order to spare your feelings. Today, Irene Jini is dead, but Turkovasilis has become a member of the Greek Parliament!

That is the case of Irene Jini, but let us take the case of another person in the forefront of the current political scene in Greece, Gonatas. Even before the establishment of the Nazi regime in Germany, Gonatas was an instigator of Jewish extermination in Macedonia. During the German occupation regime, he was an organizer of the S.S. battalions who, like Laval's militia, fought against those patriots who were defending the honour and dignity of their country.

Irene Jini was executed but Gonatas as become Deputy Prime Minister in the Greek Government. This list could be extended many times over. People like Gonatas and Turkovasilis are the masters of the situation in Greece today. They prepared and carried into effect the plebiscite of 1 September 1946.

The "men of 1 September" are now referring to the, for them, happy outcome of the plebiscite. I will permit myself, however, to recall what was said by the British Member of Parliament Warbey in the House of Commons on 20 June 1946 regarding the electoral lists prepared by the Greek Government for the general elections and on the basis of which the plebiscite took place on 1 September. Mr. Warbey described those lists as catastrophic. It is known that in Greece in 1936, 1,753,000 persons were entered in the electoral lists. But as we know, the war has occurred in the meantime, there was a frightful famine in Greece during the occupation which carried away many people. It is well-known that in all countries the number of electors dropped after the war. In Greece, however, an electoral miracle has taken place. The number of electors has risen by almost half a million men, that is to say by 25 per cent. Warbey, on the basis of this calculation, has come to definite conclusion that no more than 20 per cent of the people are behind the present Greek Government. It is known that the demand of the democratic parties for the revision of the lists was refused by the Greek Government.

Today we know still more about the plebiscite of 1 September. The entire world press has reported that the envelopes used in the voting were so transparent as, in fact, to deprive the voting of its secret character. In any democratic country, that would constitute a reason for annulling the plebiscite, but in Greece, even transparent things visible to the whole world do not worry the present Greek Government. The press has already stated that the Republican parties do not recognize this plebiscite. According to an *Associated Press* report, Mr. Sophoulis called this plebiscite "fraudulent." He added that he even expected that still more votes would be given for the revival of the monarchy "in view of the terror which has been exercised in Greece during the past few months."

parable Führer Adolf Hitler". J'arrête là la lecture de cette lettre, par respect pour la dignité humaine. Tourkovasilis est devenu député au Parlement grec, et Irène Djini a été exécutée!

Passons maintenant au cas de Gonatas, qui a joué un rôle de premier plan sur la scène politique grecque. Dès avant l'établissement du régime nazi en Allemagne, Gonatas inspirait les attaques contre les Juifs de Macédoine. Pendant l'occupation allemande, il créa les bataillons de sécurité qui, comme les milices de Laval, combattaient les patriotes, défenseurs de l'honneur et de la dignité nationales.

Irène Djini a été exécutée, et Gonatas est devenu le vice-Premier Ministre du Gouvernement grec. On pourrait multiplier les exemples. Les hommes de l'espèce de Gonatas et de Tourkovasilis sont aujourd'hui les maîtres de la situation en Grèce. C'est eux qui ont préparé et qui ont fait le plebiscite du 1er septembre 1946.

Les "hommes du 1er septembre" parlent maintenant de l'issue favorable du plebiscite. Je me permettrai toutefois de rappeler ce que disait à la Chambre des Communes, le 20 juin 1946, le député anglais Warbey, au sujet des listes établies par le Gouvernement grec pour les élections générales, qui ont servi au plebiscite du 1er septembre. M. Warbey a qualifié ces listes de catastrophiques. En 1936, il y avait en Grèce 1.753.000 électeurs inscrits. Mais depuis, il y a eu la guerre, et la Grèce occupée a subi une famine effroyable, qui a décimé la population. On sait que dans tous les pays le nombre des électeurs a diminué à la suite de la guerre. Mais la Grèce a assisté à un miracle électoral. Le nombre des électeurs a augmenté de près d'un demi-million, c'est-à-dire de 25 pour cent. Warbey, se fondant sur les chiffres, arrive à la conclusion que 20 pour cent tout au plus de la population soutiennent le Gouvernement grec actuel. On sait que ce Gouvernement a refusé d'accéder aux demandes des partis démocratiques qui exigeaient l'établissement de nouvelles listes électorales.

Nous sommes maintenant beaucoup mieux renseignés sur le plebiscite du 1er septembre. La presse internationale tout entière remarque que les bulletins de vote ont été remis sous enveloppes transparentes, ce qui en fait abolissait le caractère secret du vote. Dans tout pays démocratique, cela aurait constitué une raison suffisante pour annuler le plebiscite. Mais en Grèce, même les choses évidentes et que le monde entier aperçoit n'émeuvent pas le Gouvernement actuel. La presse a déjà fait savoir que les partis républicains ne reconnaissent pas le plebiscite. Selon l'*Associated Press*, M. Sophoulis l'a qualifié d' "escroquerie"; il a ajouté qu'il s'attendait à un nombre plus grand encore de votes en faveur de la restauration monarchique, "compte tenu des mesures terroristes qui ont été prises en Grèce au cours des derniers mois".

The American newspaper *PM* wrote on 3 September in its leading article: "In 1935, John Theotokis organized a plebiscite in which His Majesty won 97.5 per cent. A colleague of Theotokis told the King candidly: 'Your Majesty, the results are really faked. The real percentage is somewhere about 25 per cent. Nevertheless, we want you back.' Incidentally, it is the same John Theotokis, now Minister of the Interior under the fascist Government, who has cooked up the present plebiscite."

I will proceed to the most important part of my speech. It is said that the question of the plebiscite is an internal affair of the Greek people themselves. That is absolutely true, but on one condition, that nobody from outside should intervene in internal affairs. Meanwhile, however, the present plebiscite is, to sum up, the result of prolonged intervention by the British authorities in the internal affairs of Greece. The introduction of British forces into the territory of Allied Greece was an intervention. The participation of those forces in the internal struggle on the side of the monarchistic elements against the republican and democratic forces of Greece was an intervention. The conclusion, under British Government pressure, of the notorious Varkis agreement for the disarmament of the ELAS forces confronted by detachments of aggressive monarchist elements, was an intervention. The pressure exercised by the British authorities on the Greek Government in the matter of the conduct of the elections of 31 March 1946, about which Mr. Sophoulis publicly spoke, was an intervention. The participation of British officers in the launching of punitive expeditions by the Greek Government was an intervention. The control by British authorities of Greek economy was an intervention. It is known, for example, that Greece is not entitled on her own account to effect the issue and disbursement of Greek currency, and it is also known that Greece has not a free hand in controlling its gold reserve and currency fund.

Article 2, paragraph 7 of the United Nations Charter denies other governments the right to intervene in the internal affairs of a foreign country. In that case, however, this Article and paragraph are directed against the British authorities who have violated the Article. Action in the present case by the Security Council is not intervention in the internal affairs of Greece, but it is the duty of the Security Council to prevent intervention by a foreign government in the internal affairs of another country and the creation of such conditions, in accordance with Article 2, paragraph 7 of the Charter of the United Nations, as to guarantee that the plebiscite remains an internal affair of the Greek people only.

Secondly, the question of the plebiscite ceases to be merely an internal affair of Greece from the moment when the present Greek Government makes that plebiscite an instrument for further preparations to implement its aggressive plans

Le journal américain *PM* écrivait dans son éditorial du 3 septembre: "Le Ministre de l'Intérieur Théotokis a dirigé toutes les manœuvres qui ont précédé le plébiscite. Il a une grande expérience de ce genre d'affaires. C'est lui qui a organisé le plébiscite de 1935, au cours duquel 97,50 pour cent des voix ont été recueillies en faveur du roi Georges. Un collègue de Théotokis avait alors déclaré au roi: 'Votre Majesté, le résultat est en réalité falsifié. Le véritable pourcentage n'atteint qu'environ 25 pour cent. Néanmoins, nous souhaitons votre retour.'"

J'en viens à la partie la plus importante de mon exposé. On dit que le plébiscite est une affaire intérieure du peuple grec. C'est tout à fait vrai, mais à la condition qu'aucune influence étrangère ne s'exerce sur les affaires intérieures. Mais le résultat du plébiscite actuel est dû à une ingérence prolongée des autorités anglaises dans les affaires intérieures de la Grèce. C'était une ingérence que l'envoi de troupes anglaises dans le territoire de la Grèce, pays allié. C'était une ingérence que la participation de ces troupes à la lutte intérieure, aux côtés des éléments monarchistes et contre les forces républicaines et démocratiques de la Grèce. C'était une ingérence que de conclure, sous la pression du Gouvernement anglais, le fameux accord de Varkis, qui désarmait les troupes de l'ELAS, alors que les éléments monarchistes agressifs restaient armés. C'était une ingérence que la pression exercée par les autorités anglaises sur le Gouvernement grec dans la question que M. Sophoulis a mentionnée publiquement, à savoir les élections du 31 mars 1946. C'était une ingérence que la participation d'officiers anglais aux expéditions de représailles organisées par le Gouvernement grec. C'était une ingérence que le contrôle exercé par les autorités anglaises sur la vie économique de la Grèce. On sait, par exemple, que ce pays n'a pas le droit d'émettre à son gré de la monnaie et d'effectuer des sorties de devises grecques; on sait que la Grèce ne peut pas disposer elle-même de sa réserve-or, ni de son fonds de devises.

L'Article 2, paragraphe 7, de la Charte des Nations Unies, n'accorde pas aux Etats le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un autre pays. Mais s'il en est ainsi, cet Article et ce paragraphe visent aussi les autorités anglaises, qui en ont violé les dispositions. Dans ce cas, une action du Conseil de sécurité ne constitue pas une ingérence dans les affaires intérieures de la Grèce, mais au contraire l'accomplissement d'un devoir qui incombe au Conseil; ce devoir est d'empêcher qu'un Etat étranger n'intervienne dans les affaires intérieures d'un autre pays, et de créer des conditions conformes au paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte, qui garantissent que le plébiscite soit effectivement une affaire intérieure du seul peuple grec.

D'autre part, la question du plébiscite cesse d'être une affaire purement grecque à partir du moment où le Gouvernement de la Grèce se sert de ce plébiscite pour préparer ses futurs plans d'agression contre d'autres peuples. Les élé-

against other nations. The falsified elections of 31 March were necessary for the aggressive monarchistic elements in order that, by unleashing a further big wave of terror, they could prepare the falsified plebiscite and take the offensive against neighbouring peoples.

Even today, the Greek Government is demanding the dismemberment of Albania and claiming that one-third of Albanian territory should be ceded to Greece. Even today, despite the decision of the Council of the four Foreign Ministers, the Greek Government desires to seize the island of Saseno which was awarded to Albania. What political idea, apart from the preparation of military operations against Albania, can there be behind the assertion, untiringly repeated by the Greek Government, that Greece is in a state of war with Albania, although it is well known to the whole world that the war ended in 1945?

In the light of these facts, the increase of frontier incidents provoked by the Greek aggressive elements on the Greco-Albanian frontier, particularly since the opening of the Peace Conference in Paris, really takes on an ominous significance. During only five days of August almost as many frontier incidents were provoked as in January, February and March of 1946. Thus, on 1 August at Mount Klishari a group of Greek soldiers attacked an Albanian patrol. On 2 August in the neighbourhood of the village of Vidokhovo, armed Greek soldiers attempted to fire on Albanian patrols and carry away grain harvested by Albanian peasants. On 3 August, Greek soldiers in the district of the village of Bozhegrad fired on Albanian peasants working in the fields. On 4 August the Greeks fired on an Albanian patrol in the district of Mount Pongar and on 5 August there was a new attack on an Albanian patrol, and so on.

Whom do these incidents benefit? They do not benefit the Albanian Government which advances no claims to Greek territory. They benefit warmongers laying claim to Albanian territory, and exploiting these incidents as means of initiating armed activities against Albania.

And, apparently, such acts of provocation by Greek aggressive elements are part of a system applying to the frontiers of Greece with other Balkan governments also. Thus, for example, on 26 June 1946 two reconnaissance airplanes flew from the Greek frontier on to Yugoslav territory and in a hedge-hopping flight undertook a reconnaissance survey of the frontier from Lake Doiran to the outpost of Dub. The same thing was repeated in the district of Belashits. On 23 July in the district of Lake Prespan the Greeks fired on the Yugoslav frontier post, and on the night of 24 July in the very same district the Greeks opened machine-gun fire on Yugoslav territory.

These facts, like many others which can be adduced, testify that the present Greek Govern-

ments monarchistes agressifs avaient besoin des élections falsifiées du 31 mars pour préparer le faux plébiscite à la faveur d'une vague de terreur encore plus intense, et pour passer ensuite à l'offensive contre les peuples voisins.

Dès maintenant, le Gouvernement grec demande le démembrement de l'Albanie et réclame pour la Grèce un tiers du territoire albanais. Dès maintenant, malgré la décision du Conseil des quatre Ministres des Affaires étrangères, le Gouvernement grec veut s'emparer de l'île de Saseno, qui a été attribuée à l'Albanie. Du point de vue politique, comment peut-on voir autre chose que la préparation des opérations militaires contre l'Albanie, dans l'affirmation sans cesse répétée par le Gouvernement grec, que la Grèce se trouve en état de guerre avec l'Albanie, alors que tout le monde sait que la guerre a été terminée en 1945?

A la lumière de ces faits, les incidents de plus en plus fréquents provoqués par les éléments agressifs grecs à la frontière gréco-albanaise prennent une signification des plus sinistres, surtout depuis l'ouverture de la Conférence de la Paix à Paris. Pendant les cinq premiers jours d'août, il y a eu presque autant d'incidents de frontière qu'en janvier, février et mars 1946. Ainsi, le 1er août, près du mont Klichari, un groupe de soldats grecs a attaqué une patrouille albanaise; le 2 août, dans le district du village de Vidokhovo, des soldats grecs armés ont ouvert le feu sur les patrouilles albanaises et ont tenté de s'emparer du blé que le paysans albanais avaient récolté. Le 3 août, dans le district du village de Bojegrad, des soldats grecs ont ouvert le feu sur des paysans albanais qui travaillaient aux champs. Le 4 août, des Grecs ont ouvert le feu sur une patrouille albanaise dans le district du mont Pongar. Le 5 août a eu lieu une nouvelle attaque contre une patrouille albanaise, et ainsi de suite.

Qui est-ce qui peut avoir intérêt à provoquer de tels incidents? Ce n'est pas l'Albanie, car elle ne revendique aucun territoire grec. Ce sont les provocateurs bellicistes qui y ont intérêt, car ils revendiquent des territoires albanais; ils ont besoin de ces incidents, qui peuvent leur servir de prétexte pour entamer les opérations militaires contre l'Albanie.

Il semble que ces actes de provocation commis par les éléments agressifs grecs sont en train de devenir un système, que l'on met en œuvre également le long des frontières de la Grèce avec d'autres Etats balkaniques. Ainsi, le 26 juin 1946, deux avions de reconnaissance venus de Grèce ont survolé le territoire yougoslave en rase-mottes, pour reconnaître la frontière depuis le lac Doiran jusqu'au poste de Doub. Le même incident s'est reproduit dans le district de Belachitz. Le 23 juillet, dans le district du lac de Prespa, les Grecs ont ouvert le feu sur un poste-frontière yougoslave; au cours de la nuit du 24 juillet, dans ce même district, ils ont ouvert un feu de mitrailleuses sur le territoire yougoslave.

Ces incidents, ainsi que beaucoup d'autres que l'on pourrait citer, montrent que le Gouverne-

ment, protected by aggressive monarchist elements, presents a definite threat to the peace in the Balkans. It is attempting by its activities to wreck the most important achievement of our common victory, the establishment of good-neighbour relations, and the collaboration of the Balkan peoples in consolidating peace and security. The Security Council cannot overlook that threat. And permit me to express my confidence that it will find ways and means of precluding a development of events such as may violate peace and security in the Balkans and involve international complications.

We have been told here that the statement of the Ukrainian Government of 24 August is presented for purposes of propaganda. It is not the first time we hear that. When, before the war of 1939-1945, the Soviet Union championed the idea of collective security, there were short-sighted people who asserted that that was Soviet propaganda too. When the Soviet Union more than once before the war of 1939-1945 called for a more active policy in relation to the future aggressors, these same people made the charge against the Soviet Government that the Soviet Union was pursuing anti-fascist propaganda aims. When Mr. Chamberlain returned from Munich and stated at the aerodrome that he had saved the peace for some generations to come, and people with common sense criticized him on that account, they were also accused of hidden propagandistic intentions. Millions of mothers who have lost their sons in the war of 1939-1945 know better than any of those sitting in this chamber which side was right.

Despite all the obstacles which may confront us, despite all insults to Soviet citizens, we shall, as our great leader Generalissimo Stalin has taught us, untiringly defend the idea of peace between the nations, and all the more so because the Ukrainian people knows from its own experience of much suffering, what war is and what are the calamities which it involves for the nations. Four times in thirty years the Ukraine has been subjected to foreign invasions. In the course of those four foreign invasions we have lost five million men. That gives us the right to raise here the question of a threat to peace and security. In 1914, the torch of war was lit in the Balkans; and as a result our country suffered the invasion of German-Austrian troops. In 1918-1919 intervention occurred, in which Greek troops also participated. In 1920, the Pilsudski Government, in pursuance of orders from abroad, resorted to war which cost the Ukrainian and Polish peoples dearly. Finally, in 1941, the Hitlerite bands who were bred from fascist organizations and detachments, and who at that time had not been checked or restrained, trampled the Ukraine underfoot causing unspeakable human and material sacrifices to our people.

ment grec actuel, protecteur des éléments monarchistes agressifs, constitue une menace réelle pour la paix dans les Balkans. Ces actes tendant à détruire ce que notre victoire commune a accompli de plus important, à savoir l'établissement de relations de bon voisinage entre les peuples balkaniques et leur collaboration dans l'œuvre de consolidation de la paix et de la sécurité. Le Conseil de sécurité ne peut ignorer cette menace. Permettez-moi d'exprimer ma certitude qu'il saura trouver les moyens de prévenir des événements susceptibles de violer la paix et la sécurité dans les Balkans et d'entraîner des complications internationales.

On a prétendu ici que la déclaration du Gouvernement ukrainien en date du 24 août avait été faite à des fins de propagande. Ce n'est pas la première fois que l'on recourt à cet argument. Lorsque, avant la guerre de 1939-1945, l'Union soviétique se prononçait en faveur de la sécurité collective, il se trouvait des gens peu prévoyants pour affirmer qu'il s'agissait là de propagande soviétique. Lorsque, avant la guerre, l'Union soviétique a exigé à plusieurs reprises une politique plus active à l'égard des futurs agresseurs, ces mêmes gens ont accusé le Gouvernement soviétique de poursuivre des fins de propagande antifasciste. Lorsque M. Chamberlain, descendant d'avion à son retour de Munich, a déclaré qu'il avait sauvé la paix pour plusieurs générations, et lorsque les gens de bon sens lui ont reproché cette déclaration, on les a accusés eux aussi de vouloir faire de la propagande. Les millions de mères qui ont perdu leurs fils au cours de la guerre de 1939-1945 savent mieux que certaines personnes présentes dans cette salle de quel côté se trouve la vérité.

Quels que soient les obstacles que l'on puisse nous opposer, quelles que soient les offenses que l'on puisse infliger à nous autres citoyens soviétiques, nous défendrons inlassablement la cause de la paix entre les peuples, comme nous l'a enseigné notre grand chef, le généralissime Staline. Nous le ferons d'autant plus que le peuple ukrainien a appris, à suite d'une expérience extrêmement douloureuse, ce que c'est que la guerre et ce que sont les misères qu'elle apporte aux peuples. L'Ukraine a subi depuis trente ans quatre invasions étrangères, qui nous ont coûté cinq millions de vies humaines. Cela nous donne le droit de soulever ici la question de la menace à la paix et à la sécurité. En 1914, c'est dans les Balkans que la guerre a éclaté; elle a eu pour conséquence l'invasion de l'Ukraine par les troupes austro-allemandes. En 1918-1919, nous avons été victimes d'une intervention à laquelle ont pris part des troupes grecques. En 1920, le Gouvernement de Pilsudski, obéissant à des influences étrangères, a déclenché une guerre qui a coûté cher aux peuples ukrainien et polonais. Enfin, en 1941, les hordes hitlériennes, dont le rassemblement n'avait été possible que parce qu'on n'avait pas combattu et maîtrisé à temps les organisations et détachements fascistes, ont envahi l'Ukraine et lui ont infligé des pertes incalculables en hommes et en matériel.

That not only gives us the right but also obliges us to draw the attention of the Security Council to such situations as are contemplated by Article 34 of the United Nations Charter, and which are fraught with armed conflicts and international complications. We do not doubt but that democratic world public opinion will understand us and endorse the viewpoint of the Ukrainian Government in this important and serious question.

The PRESIDENT: We have heard the representative of the Ukrainian Soviet Socialist Republic. Next to be recognized is the representative of Greece, and I would like to ask whether it would be agreeable to him if we continue our debate tomorrow.

Mr. DENDRAMIS (Greece) (*translated from French*): My speech will not be as long as the two which you have heard, dealing with the substance of the question. However, I agree to postpone it until tomorrow as I do not wish it to be interrupted.

Sir Alexander CADOGAN (United Kingdom): I should like to speak after the Greek representative. My Government has been indicted by the representative for the Ukrainian Soviet Socialist Republic almost as much as that of Greece. I shall have, of course, a good deal to say in reply to and, as I believe, in countervention or refutation of what he has said. However, since the Greek representative has agreed to the Council adjourning, I shall not, of course, wish to oppose that.

The PRESIDENT: The wish of the representative of the United Kingdom will be granted. The next meeting will take place tomorrow at 10.30 a.m.

*The meeting rose at 6.50 p.m.*

Cela nous donne pas seulement le droit, cela nous donne le devoir de signaler au Conseil de sécurité l'existence de situations prévues à l'Article 34 de la Charte et susceptibles d'entraîner des conflits armés et des complications internationales. Nous ne doutons pas que l'opinion démocratique internationale ne nous comprenne et ne soutienne le point de vue du Gouvernement ukrainien dans cette question si grave et si importante.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Nous avons entendu le représentant de la République socialiste soviétique d'Ukraine. Le prochain orateur inscrit est le représentant de la Grèce, je voudrais lui demander s'il serait d'accord pour que nous reprenions notre débat demain.

M. DENDRAMIS (Grèce): Mon discours ne sera pas aussi long que les deux discours sur le fond de la question, qui ont été prononcés ici. Cependant, étant donné qu'il ne peut pas être interrompu, j'accepte de ne prendre la parole que demain.

Sir Alexander CADOGAN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Je voudrais prendre la parole après le représentant de la Grèce. Mon Gouvernement a été attaqué par le représentant de la République socialiste soviétique d'Ukraine, presque autant que celui de la Grèce, j'aurai beaucoup à dire pour formuler une réponse et même une contre-intervention et une réfutation; puisque le représentant de la Grèce a donné son accord à l'ajournement de la discussion, je ne désire naturellement pas m'y opposer.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Il sera fait selon le désir du représentant du Royaume-Uni. La prochaine séance aura lieu demain à 10 h. 30.

*La séance est levée à 18 h. 50.*